

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

II DECRET N° 69-158 /PR-SGG
du 23 Juin 1969

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par le
référéndum du 28 juillet 1968 ;
VU le Décret n°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation
du Gouvernement ;

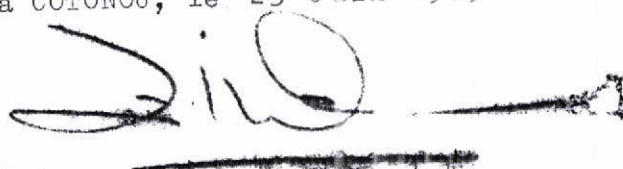
DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 24 Juin 1968, Mr Stanislas-Yédomon KPOGNON,
Ministre de l'Economie et des Finances, est chargé de l'intérim du Ministre
des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications, pendant
l'absence de Mr Emile-Louis PARAISSO.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 Juin 1969

par le Président de la République
Chef du Gouvernement,


Emile-Derlin ZINSOU

Ampliations:

PR 4 - CS 6 - MEF-MTPTPT 4 - Ministères 8 -
CES 5 - DGAJL 2 - SGG 4 - Gde Chanc. 1 -
SGPR 1 - SGM 10 - IAA 1 - DCCT 1 - DN 1 -
DEP 2 - Dtion Stat.2 - JORD 1 -